



Regards croisés

Économie ♦ Formation ♦ Territoires

2015



Lecture
des Grands
Enjeux
Régionaux



RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République a confié aux Régions la responsabilité, aux côtés des autorités académiques, de la carte des formations professionnelles.

La Région a fait de l'emploi et en particulier de l'emploi des jeunes la première de ses priorités. Celui-ci passe par les choix d'orientation, la montée en qualification et la lutte contre le décrochage scolaire. L'ambition éducative exige un appareil de formation lisible, adapté et dynamique, qui tienne compte des évolutions économiques de notre territoire.

Ces enjeux méritent d'être le plus largement partagés et débattus par l'ensemble des acteurs, du monde économique, de la formation, des territoires.

C'est pour toutes ces raisons que j'ai souhaité engager une large démarche prospective dans le cadre d'un « forum des 1000 acteurs de la formation professionnelle ».

Afin de préparer les prochaines rentrées, la Région a souhaité accompagner les établissements d'enseignement et les organismes de formation en portant à leur connaissance des éléments de stratégie régionale.

La description des grands enjeux économiques et territoriaux, les données issues des schémas régionaux et du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) ou encore le repérage des formations manquantes dans les parcours existants sont autant d'outils que la Région met à votre disposition au travers du document « *Regards croisés sur l'économie, la formation, les territoires* ».

Ce document, élaboré à partir de 2014, connaît chaque année des actualisations et des compléments :

- En 2014
 - o « Approche territoriale » livre les indicateurs des zones d'emploi de la région ;
 - o « Perspectives sectorielles » rassemble des éléments d'analyse et de prospective pour la formation dans 7 domaines différents : industrie, bâtiment, services à l'automobile, transport et logistique, propreté, hôtellerie restauration, agriculture et travaux paysagers.
- En 2015, cinq tomes dédiés à des nouveaux secteurs professionnels (*industries chimiques, plasturgiques* et de *process, sécurité, commerce, textile habillement* et *artisanat*) viennent compléter les 7 analyses sectorielles déjà proposées.

L'ensemble de ces documents est mis à disposition sur le site internet de la région Nord-Pas de Calais, (www.nordpasdecals.fr) ainsi que sur la plateforme GOLF de l'Académie de Lille.

Par cette démarche menée en lien étroit avec les services académiques, la Région souhaite, à vos côtés, prendre toute sa part dans l'élaboration de la carte des formations professionnelles.

C'est par la formation que les jeunes de notre région relèveront les défis de l'avenir et c'est avec vous que nous tracerons les parcours vers la réussite.

Daniel PERCHERON

Sommaire

Sommaire.....	2
Les grands enjeux régionaux.....	4
1. Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), la Troisième Révolution Industrielle (TRI) et le Plan Climat Région	8
1.1. Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)	8
1.2. La Troisième Révolution Industrielle	8
1.3. Le plan climat Région	9
2. Le SRDE et la Stratégie Recherche et Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI)	10
2.1. Une économie régionale en mutation	10
2.2. Les Domaines d'Activités Stratégiques (DAS)	11
2.3. L'économie résidentielle ou présentielle	21
2.4. L'artisanat	22
3. Le Schéma Régional des Formations et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)	24
Les éléments d'analyse et de prospective pour la formation : première synthèse des enseignements.....	26
Glossaire.....	29

Les grands enjeux régionaux

Préambule

Les grandes orientations de la politique de formation professionnelle sont définies dans le cadre du Schéma Régional des Formations adopté en 2006 et du Contrat de Plan Régional des Formations Professionnelles (CPRDFP) signé par l'Etat et la Région en 2011.

Le contexte de la formation professionnelle est également structuré par les schémas et plans stratégiques définis et mis en œuvre par la Région. Parmi eux, le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) et le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE), appuyé sur la Stratégie Recherche et Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI) revêtent des enjeux particulièrement importants.

Cette mise en perspective croissante de la question de la formation professionnelle par le prisme du développement régional et territorial et des grands schémas stratégiques qui en structurent l'action est inscrite concrètement au cœur des politiques régionales de formation.

La montée en puissance de cette articulation pour l'exploration des perspectives d'évolution de la formation professionnelle initiale (voie scolaire et apprentissage) nécessite en particulier de prendre la mesure des dynamiques prospectives à l'œuvre dans l'économie régionale et les tendances de fond qui permettent d'en projeter les effets à moyen terme sur les compétences et sur les qualifications.

La démarche initiée par le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) et déclinée dans les quatorze Contrats d'Objectifs Sectoriels (COS) signés avec les branches professionnelles a ainsi permis de conforter un cadre de dialogue permanent avec les représentants des secteurs économiques régionaux, que partagent étroitement le Rectorat et la Région.

Parallèlement à ce cadre sectoriel de consultation, le Forum des Mille, lancé en octobre 2014 par Monsieur le Président de Région et accompagné par Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille, a constitué une démarche collective ouverte à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, de l'innovation et de l'économie régionale pour tracer les contours de l'évolution à 5 ans des filières, des emplois et des besoins de formation au travers des Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) de la Stratégie de Recherche et d'Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI).

On en retrouvera les premiers enseignements dans les pages suivantes¹.

Ces perspectives d'évolution pour la formation professionnelle se dessinent donc de fait en interaction étroite avec les dynamiques structurelles de la socio-économie régionale.

Un tissu économique qui se redéploie

Avec un PIB de 100 milliards d'euros et une valeur ajoutée de 5,2%, le Nord-Pas de Calais s'impose comme la 4^{ème} région économique de France.

Historiquement grande région industrielle, le Nord-Pas de Calais est devenu progressivement une région dotée d'un large spectre de productions de biens et de services.

¹ L'entrée DAS permet, par son caractère plus transversal et globalisant, d'aborder la question des grandes tendances de fond portées par l'évolution des technologies, des usages et de la production des biens et services qui seront en mesure d'impacter sensiblement les activités et les métiers de demain. Tout à fait complémentaire de l'entrée sectorielle, elle y superpose donc une vision prospective et tendancielle permettant de re-questionner la question de la formation professionnelle, du processus de professionnalisation tout au long de la vie et de la place de la formation professionnelle initiale dans ce processus.

Au cours des 20 dernières années, s'il conserve en partie ses caractéristiques structurelles, le tissu économique régional converge globalement vers le modèle métropolitain, essentiellement par la baisse relative de l'industrie au profit du tertiaire.

La région se distingue cependant de la structure d'activité de la France métropolitaine par une forte représentation de son *industrie de technologie moyenne supérieure*, principalement autour de l'industrie automobile, et dans une moindre mesure, du secteur des *services présents à forte concentration en connaissance* (action sociale sans hébergement, santé et hébergement médico-social et social) dont la croissance est plus soutenue qu'au niveau national.

Au contraire, les secteurs d'activité de l'*industrie de haute technologie* et les *services High Tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance*, dont les effectifs sont pourtant en forte progression, demeurent très sous-représentés dans la région.

Au cours d'une période plus récente on observe, dans l'emploi salarié, une forte croissance de plus d'un pourcent par an, des secteurs du *Numérique*, du *Tourisme*, du *Sanitaire social*, du *Recyclage* et de l'*Interprofessionnel*.

Au niveau infrarégional, on relève également des disparités importantes dues à la spécialisation de certains territoires.

Un rapport « étroit » au territoire et un faible niveau de mobilité

Le solde migratoire inter-régional du Nord-Pas de Calais est déficitaire de quatre pour mille par an sur la période récente. Il s'explique par des phénomènes particuliers et d'effets parfois contraires.

Depuis le début des années 1990, le déficit migratoire de la région s'est accentué : le taux annuel de migration nette est passé de trois pour mille sur la période 1990 à 1999 à quatre pour mille entre 2001 et 2006. Si la région est, dans l'ensemble, deux fois moins attractive que les autres régions (2,8 % de la population du Nord-Pas de Calais en 2006 habitait dans une autre région en 2001, contre 6,3 % en moyenne nationale), elle est aussi celle que ses habitants quittent le moins, seulement un pourcent de sortie entre 2001 et 2006.

La faible propension à la mobilité des habitants de la région se conjugue à une certaine « fidélité », en effet, la moitié des entrées sur le territoire régional est due à un « retour au pays ».

L'analyse spatiale montre un solde migratoire déficitaire avec toutes les régions sauf la Picardie avec laquelle il est faiblement positif et dans une moindre mesure encore avec la Champagne Ardenne. Avec la Picardie, les flux sont intenses, dans les deux sens. Si les ouvriers changent rarement de région, ils sont cependant ici légèrement surreprésentés, les migrations ouvrières sont facilitées par la présence de pôles industriels dans les deux régions.

Les comportements générationnels sont aussi différenciés. Les retraités de la région sont les moins mobiles de France. Légèrement déficitaire sur cette population, la région perd surtout ses anciens cadres. La dégradation du solde migratoire se constate principalement chez les 30 à 59 ans, les cadres et professions intermédiaires. À l'inverse, la région est plus attractive, bien que toujours déficitaire, pour les couples avec enfants. Chez les jeunes de 20 à 29 ans, le solde est déficitaire même s'il se résume à : « peu de sorties... encore moins d'entrées ».

Le solde migratoire étudiant est tout à fait remarquable : le Nord-Pas de Calais est l'une des régions les plus attractives de France. Le solde, pour cette population est très excédentaire, peu de sorties, beaucoup d'entrées. Chez les jeunes de 18 à 29 ans en études dans la région, plus de la moitié n'y est pas née ! Mais, lors de l'entrée dans la vie active, le mouvement s'inverse. Plus d'un tiers des diplômés du supérieur natifs de la Région Nord-Pas de Calais n'y résident plus après leurs études et la plupart de ceux qui étaient venus pour suivre leurs études, repartent. Ainsi, la région compte-t-elle moins de jeunes actifs diplômés du supérieur que la moyenne française. Sans même compter les mobilités internationales, les jeux migratoires ont fait perdre une population de 250 000 personnes diplômées du supérieur au profit des autres régions.

Dans ce contexte et du point de vue de la population lycéenne, la forte densité des établissements de formation du second degré a pu conforter la mise en place de stratégies d'orientation ou de choix de scolarisation privilégiant la proximité, notamment pour les jeunes issues des catégories sociales « ouvrières » ou « employées ».

Objectivement discriminante, la question de la mobilité des jeunes et de ses freins constitue donc un des enjeux majeurs pour l'accompagnement des publics dans la construction de leurs projets professionnels, de leur orientation et, finalement, de leurs parcours de formation.

L'offre de formation régionale entre richesse de l'offre, contrainte économique et choix culturel. Les parcours scolaires et d'enseignement supérieur : Opportunités ou contraintes ?

La région se caractérise au niveau du second degré par un important réseau de lycées professionnels et de sections de techniciens supérieurs. Le baccalauréat professionnel est surreprésenté (40% du second cycle contre 32% au niveau national) et il est connoté socialement (55% de bac pro chez les lycéens issus de milieux défavorisés contre 17% pour ceux d'origine favorisée).

La région dispose de soixante-douze internats dont quarante-trois au sein de lycées général et technologique (LGT) et seize en lycées professionnels (LP), soit plus de huit mille deux cents lits. En LP, vingt-trois pour cent des places sont réservés aux filles, quarante-trois pour cent en LGT. Les taux d'occupation sont en forte progression et des tensions sont apparues sur certains territoires. Le taux de boursiers des internes est d'environ dix pour cent alors qu'au niveau national ; un lycéen sur trois en lycée professionnel est boursier, un sur quatre en enseignement technologique et un sur six en enseignement général. Il apparaît que l'internat ne profite pas en premier lieu aux lycéens d'origine sociale modeste.

Avec quelque cent cinquante mille inscrits dans l'enseignement supérieur le Nord-Pas de Calais se positionne au troisième rang derrière l'Île de France et Rhône-Alpes. La région figure également en troisième position dans les formations post-secondaires de niveau III.

Parmi ceux qui poursuivent leurs études, deux bacheliers sur trois issus d'un baccalauréat général s'inscrivent à l'université (y compris IUT), c'est le cas de 37% des bacheliers issus d'un baccalauréat technologique et 29% des bacheliers issus d'un baccalauréat professionnel. 70% des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre leurs études obtiennent une place en STS. Ce taux est de 51% pour les bacheliers technologiques et 9% pour les bacheliers généraux. Entre la rentrée 2009 et celle de 2012 la part bacheliers professionnels parmi les nouveaux bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur de la région est passée de 11% à 22%. Les CPGE et Grandes Ecoles n'accueillent quasiment que des bacheliers de la voie générale.

La part des femmes est la plus importante dans les formations du travail social (83%), dans le paramédical (78%), dans les filières menant à l'enseignement (72%), en Art et Culture (61%) et dans les filières de Lettres-Arts-Langues-SHS (67%), de santé (61%) et du Droit-Eco-Gestion-AES (58%). Les hommes s'orientent davantage vers les filières scientifiques (66%), en IUT (59%), en CPGE (60%), en Grandes Ecoles (62%) et en STS (54%).

Les inscrits dans l'enseignement supérieur régional sont plus souvent d'origine sociale favorisée (34% sont filles ou fils de cadres, 18% filles ou fils d'ouvriers). Les filières d'études sont également fortement connotées socialement (parmi les inscrits dans l'enseignement supérieur régional 41% des enfants d'ouvriers sont en STS contre 13% des enfants de cadre ; 4% des enfants d'ouvriers sont en CPGE contre 22% des enfants de cadre).

L'offre de proximité d'enseignement supérieur tant universitaire que dans les lycées (STS et CPGE) est bien développée en Nord-Pas-de-Calais. Reste cependant des freins économiques chez les jeunes bacheliers issus des milieux les moins aisés qui se traduit par une orientation fortement influencée par la proximité de l'offre, peu en termes de type d'études mais plus significativement en termes de discipline. Ce phénomène très prégnant sur les quatre zones du littoral.

Les aides (bourses sur critères sociaux, logements universitaires du CROUS...) qui pourtant prennent en compte l'éloignement, semblent ne pas suffire pas à assurer à tous les étudiants une égalité en termes d'orientation et d'accès à l'enseignement supérieur.

Vers un dépassement des frontières de la formation professionnelle initiale ?

Les Contrats d'Objectifs Sectoriels, le Forum des Mille et l'ensembles des schémas et initiatives de mise en dialogue des acteurs régionaux de la formation avec ceux de l'économie, de l'innovation ou de la recherche permettent de dessiner de véritables pistes de travail pour continuer de faire évoluer favorablement l'image, la réussite et la pertinence de l'offre de formation professionnelle initiale.

Ces perspectives peuvent être organisées autour de trois orientations croisées qu'il conviendra d'approfondir collectivement² :

- L'inscription des établissements de formation dans les écosystèmes (ou réseaux) d'acteurs « Innovation / Economie / Formation » qui se constituent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire régional, dans le cadre notamment des pôles régionaux d'excellence, de compétitivité et des domaines d'action stratégique ;
- L'encouragement de porosités inter-disciplinaires permettant de combiner, tout au long du processus de professionnalisation, l'acquisition de compétences générales, technologiques et professionnelles ;
- L'amélioration et l'amplification du niveau de rayonnement des établissements, associées à un accompagnement maîtrisé des possibilités de mobilité des publics (hébergement, transport...) et à une recherche de complémentarité des différentes voies de formation professionnelle (initiale temps plein, alternance ou continue).

Les bases de cette réflexion sont déjà fortement inscrites dans la dynamique des lycées des métiers et des réseaux d'établissements afférents ou –plus récemment- des campus des métiers et des qualifications.

Construits autour d'un secteur d'excellence, ils peuvent contribuer, par la formation, à soutenir les politiques territoriales de développement économique et social. Leur dynamique doit faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Véritable pôle de formation, ils ont vocation à s'inscrire dans une synergie avec les pôles de compétitivité régionaux.

La recherche autour de ces nouveaux modèles d'établissement de formation doit permettre de trouver un **équilibre entre l'entreprise et l'établissement pour l'accès à la professionnalisation**, de conforter les **logiques de coopération** entre les établissements, de **mutualiser les équipements et les compétences** à l'image des plateaux techniques ou des plateformes multidisciplinaires, de **s'ouvrir à l'environnement** notamment économique et universitaire via par exemple les réseaux d'entreprises, les clusters et les filières d'avenir.

Faire rayonner l'appareil de formation passe également par l'**amélioration de la lisibilité des parcours de formation** et le repérage des sites et réseaux de formation référents, par une information accrue des familles et des jeunes sur la réalité des métiers et des débouchés professionnels, ou encore par le **développement de passerelles entre voie scolaire, alternance, universités et formation continue**.

Réseaux d'acteurs, cohérence territoriale et nouvelles compétences : ce nouveau contexte stratégique d'intervention et de développement des établissements de formation s'inscrit donc de plus en plus dans un cadre de réflexion élargi, favorisant une approche multi dimensionnelle étroitement articulée avec les Schémas et documents d'orientation régionaux. Leur bonne identification s'avère donc indispensable.

² Ces perspectives seront développées et publiées dans les « Actes du Forum des Mille » (à paraître, octobre 2015)

1. Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT), la Troisième Révolution Industrielle (TRI) et le Plan Climat Région

1.1. *Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)*

Le « SRADDT actualisé », adopté en 2013, insiste sur la nécessité d'inventer un nouveau modèle au service du développement territorial qui passe par :

- une consolidation du réseau des pôles de compétitivité et d'excellence pour développer au maximum le potentiel industriel régional ;
- une transformation des secteurs économiques : développement des filières vertes, facilitation des mutations de l'agriculture et de la pêche au service d'une alimentation durable, développement de l'économie présentielle résidentielle et touristique, soutien à la recherche et au très haut débit dans les territoires ;
- un meilleur lien entre les nouveaux modèles de production et les nouveaux modèles de consommation : développement des circuits de proximité, appui au développement de l'économie sociale et solidaire ;
- une meilleure articulation des politiques économiques, d'emploi, de formation et de protection de l'environnement ;
- un accompagnement du vieillissement de la population par le développement des services collectifs.

1.2. *La Troisième Révolution Industrielle*

La Région Nord - Pas de Calais s'est engagée en 2013, avec de nombreux acteurs publics et privés, dans une démarche de Troisième Révolution Industrielle fondée sur le couplage d'internet et des énergies renouvelables.

Plusieurs piliers la constituent :

- l'augmentation de l'efficacité énergétique,
- le passage aux énergies renouvelables et récupérées, distribuées et stockées,
- le développement de bâtiments producteurs d'énergie,
- le déploiement de réseaux intelligents reliant des plateformes de régulation de l'offre et de la demande d'énergie,
- une mobilité plus durable des biens et des personnes, grâce à un Internet de la logistique rationalisant les flux logistiques de marchandises et une incitation aux changements de comportements en matière de mobilité des personnes,
- l'invention de nouveaux modèles économiques, avec notamment, l'économie circulaire, qui vise à favoriser le réemploi optimal des rejets considérés comme de nouvelles ressources, et l'économie de la fonctionnalité.

La feuille de route opérationnelle de la Troisième Révolution Industrielle insiste, parmi les conditions de réussite, sur le développement des connaissances et les formations tout au long de la vie, afin de :

- former en nombre et en niveau suffisants les personnes aptes à créer ou capables d'utiliser les process et technologies énergétiques,
- inciter au développement des formations répondant aux enjeux énergétiques,

- accompagner l'évolution professionnelle dans les secteurs concernés par la transition énergétique,
- anticiper les mutations liées à tous les piliers de la TRI.

Les métiers entrant dans le cadre de la troisième révolution industrielle sont notamment :

- ceux de conception et de réalisation d'unités urbaines (projet « zen e ville ») comprenant des bâtiments producteurs d'énergie,
- ceux liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie grâce à de nouveaux process et procédés de production,
- ceux liés à la gestion de l'énergie des bâtiments et des zones d'activités: économiseurs de flux, opérateurs d'efficacité énergétique...
- ceux liés à la production, l'installation et la maintenance des installations d'énergies renouvelables,
- ceux liés au conseil des particuliers et des professionnels sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les espaces info énergie, les agences locales de l'énergie...
- ceux liés au développement des réseaux intelligents et de la domotique et aux services favorisant l'intermodalité et la mobilité intelligente,
- ceux concourant à l'internet de la logistique et au développement de la logistique fluviale et ferroviaire,
- ceux liés à l'économie circulaire et à l'économie de la fonctionnalité : écoconception, écologie industrielle, réemploi, recyclage...

1.3. Le plan climat Région

Le plan climat Région, adopté en 2014, prévoit l'intégration des thématiques de l'énergie et du climat dans la formation. Pour cela, il :

- identifie les mutations et opportunités de développement de l'emploi en Nord - Pas de Calais,
- repère les besoins de formation issus de la transformation écologique et sociale,
- met en œuvre des travaux inter Branches de consolidations d'informations afin d'anticiper les évolutions des métiers.

Les domaines suivants sont particulièrement concernés :

- l'éco-rénovation, en lien avec le plan 100 000 logements de réhabilitation énergétique et environnementale,
- le véhicule électrique, avec le plan régional pour l'électromobilité,
- la filière bois...

2. Le SRDE et la Stratégie Recherche et Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI)

Le SRDE, adopté par le Conseil régional le 24 novembre 2005, se donne comme ambition de faire du Nord - Pas de Calais une grande région économique en Europe, en combinant compétitivité et place de l'humain au cœur du processus de développement économique.

Grâce au SRDE, la Région veut poursuivre « la construction d'une grande région économique en Europe » autour de huit enjeux :

- accompagner la création et transmission d'activités,
- structurer le territoire régional autour de pôles d'excellence économique,
- placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au cœur des priorités,
- aider l'anticipation, clé de la réussite économique,
- agir à l'international,
- mobiliser et coordonner les outils financiers au service du développement économique régional,
- faire du Nord-Pas de Calais une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication,
- promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.

Au-delà de ces enjeux, la Région et ses partenaires intègrent dans le périmètre du SRDE des problématiques incontournables, comme la formation, le bien-être au travail, le dialogue social territorial ou l'emploi des jeunes...

La Stratégie Recherche Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI SI)

Le Nord - Pas de Calais augmente progressivement son potentiel de recherche publique et privée grâce à un formidable élan en faveur de multiples démarches innovantes et à la mise en œuvre de stratégies ciblées en partenariat avec différents acteurs (laboratoires, centres technologiques, pôles de compétitivité et d'excellence, incubateurs et entreprises...). L'innovation et la recherche sont, depuis plusieurs années, au cœur de la dynamique économique régionale. La S.R.I s'inscrit dans le cadre plus global d'ambitions européennes partagées en faveur de l'innovation. Elle influence directement la prospective sur l'évolution de la carte des formations.

2.1. Une économie régionale en mutation

Portant l'héritage d'une grande région industrielle, structurée par les activités du textile, de la sidérurgie et des mines, la région Nord - Pas de Calais poursuit la mutation de son tissu productif. Engagée dans plusieurs cycles de reconversion successifs, la région s'est progressivement dotée d'un large spectre d'activités de production de biens et de services. La structuration de son tissu économique tend à converger vers celle observée au niveau de la France métropolitaine. La tertiarisation de son économie s'affirme (78% de l'emploi relève du tertiaire), en partie par l'effet d'une externalisation des activités connexes à l'industrie. Le secteur industriel représente pour sa part un poids d'importance relative (15% de l'emploi régional) et demeure un moteur de l'activité régionale malgré les pertes récentes qu'il a subies.

Mais, dans un contexte de compétition internationale, l'économie régionale paraît encore présenter les signes d'une industrie de moyenne technologie et d'un secteur tertiaire à trop faible concentration de connaissance. Son modèle économique, encore souvent fondé sur des relations de donneurs d'ordre et de sous-traitance, reflète encore l'image d'une économie de la « fabrication », éloignée des centres de décision. Il apparaît essentiel de faire évoluer cette économie vers des secteurs porteurs à plus forte valeur ajoutée et à meilleur impact sociétal. De même, il est nécessaire d'accompagner cette

évolution par une plus grande qualification des ressources humaines et une meilleure adaptation de l'offre de formation professionnelle à destination des jeunes en formation initiale comme des adultes en formation continue.

L'ambition de la Stratégie Recherche et Innovation pour une Spécialisation Intelligente (SRI-SI) est de positionner la région dans la compétition mondiale par le vecteur de la recherche et de l'innovation.

La performance de l'économie régionale suppose de poursuivre ce mouvement de reconversion et de diversification par l'évolution vers un nouveau modèle de développement, permettant d'intégrer au mieux les avancées de la recherche et de l'innovation, tout en étant soucieux de son impact sur l'environnement et attentif aux nouveaux enjeux de société.

Cela suppose de poursuivre la mutation profonde du Nord - Pas de Calais vers une économie de la connaissance, basée sur les compétences et les savoir-faire de ses habitants, l'excellence de ses formations et de sa recherche, l'efficacité stratégique de ses entreprises, les dynamiques partenariales et l'appropriation collective des enjeux de la transition énergétique.

2.2. Les Domaines d'Activités Stratégiques (DAS)

S'appuyant sur un certain nombre d'activités s'affirmant comme des domaines de spécialisation moteurs pour l'économie régionale, la SRI-SI dégage six grands Domaines d'Activités Stratégiques sur lesquels appuyer le développement régional par la recherche, l'innovation et la formation. Il s'agit de mettre en avant les points forts pour lesquels le Nord - Pas de Calais se situe au niveau de l'excellence européenne et sur lesquels peuvent être fédérées l'ensemble des énergies régionales. Il apparaît à cet égard essentiel de mobiliser le développement des formations professionnelles autour de ces dynamiques fortes de l'économie régionale.

C'est pourquoi la Région, aux côtés des autorités académiques, a engagé en 2014 le « Forum des mille », démarche de réflexion prospective et participative destinée à envisager collectivement les contours de la carte des formations professionnelles. Partant des dynamiques économiques et d'innovation portées par les différents Domaines d'Activités Stratégiques dans le cadre de la SRI-SI, il s'agissait d'envisager les évolutions attendues des compétences et des besoins en formation professionnelle à l'horizon cinq ans.

Le « Forum des 1000 » s'est concrètement organisé en ateliers prospectifs associant acteurs de l'économie et de l'innovation, de la formation et des territoires autour des domaines d'activité suivants :

- Transports et éco-mobilité,
- Santé et alimentation
- Chimie, matériaux, recyclage
- Ubiquitaire et internet des objets
- Image et industries créatives
- Energie

Afin de couvrir l'ensemble de l'économie régionale, la réflexion a été étendue au-delà de la SR-SI sur les domaines d'activité relevant de :

- l'économie présentielle et résidentielle
- l'artisanat.

→ **Le Domaine d'Activités Stratégiques « Transports et éco-mobilité »**

Le DAS *Transports et éco-mobilité* renvoie plus particulièrement aux filières automobile, ferroviaire et logistique.

La présence combinée de sites constructeurs de l'automobile (Renault, Peugeot Citroën et Toyota) et du ferroviaire (Alstom et Bombardier) est une caractéristique structurante de l'économie régionale, générant un effet d'entraînement général sur l'activité industrielle de sous-traitance (mécanique, plasturgie...).

Le positionnement géographique de la région Nord-Pas de Calais, au cœur d'un bassin de 100 millions d'habitants et à proximité des grands pôles économiques européens, la situe par ailleurs à la confluence des échanges nord-européens. Cette position est confortée par la présence d'une offre logistique de grande importance (Ports, Aéroport de Lesquin, Plateforme multimodale de Dourges, important réseau de canaux...).

Ces filières bénéficient d'un soutien fort des pouvoirs publics (Pôle de compétitivité I-trans, pôles d'excellence mécanique, ferroviaire et automobile, grappes DATAR portées par l'AIF et EURALOGISTIC, l'Institut de Recherche Technologique, RAILENIUM, le cluster TRANSALLEY...). Elles disposent par ailleurs d'une communauté de recherche importante, de plateformes et de centres techniques très spécialisés (C3T, CRITT M2A, CREPIM, DELTA3...).

Dans un contexte de compétition internationale exacerbée et de forte externalisation des centres de décision, il apparaît utile de renforcer le positionnement régional de ces activités en leur apportant une dynamique propre de recherche et d'innovation. Le DAS Transports et éco-mobilité inscrit cet objectif dans une perspective de mobilité durable, à la rencontre des nouvelles aspirations sociales et des tendances technologiques émergentes concernant les problématiques de déplacement des personnes et des marchandises. Il rejoint les préoccupations énergétiques (moindre consommation, évolution de la motorisation), de verdissement des systèmes de transport, de sécurité des passagers ; il intègre la question du cycle de vie des véhicules et des infrastructures, les nouveaux modes de consommation et les nouveaux usages de la mobilité...

Cinq axes de spécialisation sont plus particulièrement pointés dans cette perspective :

- les infrastructures et les systèmes de transport ferroviaires
- les matériaux et la motorisation des véhicules
- la performance des process industriels
- la sécurité et l'assistance à la mobilité
- la personnalisation de masse des « flux logistiques »

Enseignements du Forum des 1000 :

- Le développement durable et la question des usages sont au cœur des dynamiques d'évolution ; le numérique vient au soutien de l'évolution des produits, des services et des process.
- De nouveaux domaines en émergence dans l'industrie (matériaux, mécatronique, numérique, énergie, organisation industrielle, déconstruction et recyclage...) ; les métiers traditionnels (usineurs, câbleurs, chaudronnier, soudeur, assembleur,...) conservent toute leur pertinence, même si les compétences et les cadres d'exercice évoluent ; enjeu fort sur les métiers du process, qui accompagnent les métiers de la production.
- La complexification et la diversification des flux logistiques supposent une certaine spécialisation sectorielle, des compétences accrues en organisation, des compétences managériales ; les métiers de conducteur et de manutentionnaire évoluent dans des cadres de travail orientés vers la relation client et dans un environnement numérique renforcé.

- Importance des compétences de base et de la culture technologique ; au-delà des expertises métiers, les entreprises recherchent une certaine agilité et une capacité à croiser les compétences (fertilisation croisée) ; besoin en compétences transversales (projet ...)
- Il apparaît nécessaire de travailler sur l'image des métiers et d'organiser des parcours complets de formation ; enjeu sur les représentations et la lisibilité de l'offre de formation.
- Nécessité de faire évoluer les modalités d'accès à la formation ; rompre avec un système d'orientation par défaut ; trouver des critères d'exigence à l'entrée dans les formations industrielles ; analyser le trio « compétences, habiletés et motivation »
- L'effectivité du continuum suppose une certaine vigilance et un accompagnement des publics dans les phases de transition charnières (du Bac pro vers le BTS, de la licence pro au master...) ; réfléchir à la place de l'enseignement technologique pour l'accès à l'enseignement supérieur ; question de l'environnement favorable à la poursuite d'étude et à la mobilité.
- La question de l'échelle territoriale se pose dans des termes différents selon les sous-secteurs d'activité. On constate d'une part une offre de formation industrielle de proximité, sujette à des difficultés d'attractivité et une offre de formation logistique et transport plus concentrée mais attractive. La dynamique créée autour des logiques de campus ou de lycées des métiers apparaît vertueuse.

➔ **Le Domaine d'Activités Stratégiques « Santé et Alimentation »**

La filière *Santé et Alimentation* regroupe des activités telles que la pharmacie, les biotechnologies, les industries agro-alimentaires, l'aquaculture et la transformation des produits de la mer, l'industrie des technologies médicales, les services à la santé, la e-santé... Avec plus de 800 entreprises et près de 24 000 emplois, cette filière représente 7,3% du PIB régional. Elle rassemble de grands groupes au rayonnement mondial dont certains groupes privés régionaux (Roquette, Lesaffre, Leroux, Florimond-Desprez...) ainsi qu'un vaste réseau de PME et de PMI. Elle constitue le 3^{ème} pôle national derrière l'Île de France et la Région Rhône-Alpes et s'adosse au plus grand site hospitalo-universitaire de France et à une communauté de recherche en biologie santé de près de 1 800 chercheurs (avec une excellence sur les recherches dans le domaine des pathologies cardio-métaboliques et les pathologies liées au vieillissement).

Au cœur de cette filière se trouve l'industrie agro-alimentaire, premier employeur régional avec près de 38 000 personnes réparties dans quelques 2 800 entreprises.

La filière bénéficie d'un soutien important des pouvoirs publics à travers notamment les pôles de Compétitivité Nutrition Santé Longévité et le Pôle Aquimer, et les pôles d'excellence Santé (Eurasanté) et agroalimentaire (AGROE), le Centre technique et d'expertise ADRIANOR...

Le DAS *Santé et Alimentation* se situe au cœur des préoccupations alimentaires et de santé : qualité et sécurité des aliments, prévention des pathologies liées à des pratiques alimentaires, prévention et accompagnement du vieillissement, amélioration du diagnostic, prise en charge globale du patient... Sa particularité est de croiser l'ensemble des applications technologiques, industrielles et de services susceptibles de venir au soutien de ces préoccupations sociétales.

Cinq axes stratégiques de spécialisation sont identifiés pour ce DAS :

- les technologies de la santé dans le contexte du vieillissement de la population (à rapprocher de la silver économie)
- la prise en charge personnalisée du patient, au regard notamment des enjeux de développement des outils diagnostiques et thérapeutiques et du développement de nouveaux médicaments ou alicaments
- l'alimentation et la nutrition durables

- le positionnement des produits aquatiques dans l'alimentation du futur
- la lutte contre les pathologies de civilisation (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires...)

Enseignements du Forum des 1000 :

Le DAS « Santé et Alimentation » mobilise une large palette de métiers et de compétences : sont concernées des activités de production (agro-alimentaire, pharmacie, biotechnologies, nutrition, biomédical) et de services.

Concernant la filière santé :

- Le secteur de la santé, tel qu'envisagé par le DAS, renvoie à un ensemble d'activités industrielles et de service orientées vers ce champ (matériel médical, pharmacie, biotechnologies, TIC, services spécialisés...). Pour sa part industrielle, on retrouve des besoins s'apparentant à ceux évoqués dans le champ des industries mécaniques ou des industries de procédés, avec des besoins de techniciens de maintenance, opérateur de conditionnement, soudeurs... Des compétences commerciales et des doubles profils (techniques/santé) sont par ailleurs recherchés sur les profils les plus qualifiés.
- L'essor des activités de la silver-économie (services et produits associés orientés vers les seniors). La connaissance précise des métiers constitue un enjeu important pour l'orientation vers l'exercice des métiers du secteur (conditions de travail, niveaux de qualification des emplois). – voir plus loin économie résidentielle

Concernant plus particulièrement le champ de l'agro-alimentaire :

- L'offre de formation dédiée à ces secteurs d'activité est réduite, surtout avant le niveau III. De plus les formations de niveau IV connaissent des difficultés de recrutement importantes.
- Il semblerait que les BTS s'alimentent peu chez les sortants de Bac Pro car le niveau d'exigence y est élevé. Il existe une voie d'insertion dans les industries agro-alimentaires pour les titulaires des Bac pro « pilote de ligne de production » qui effectuent 30% de leurs stages dans les entreprises de ce secteur.
- Dans le secteur agro-alimentaire les entreprises s'alimentent donc auprès des filières industrielles, voire auprès de publics sans qualification spécifique ; les recrutements se font sur la fiabilité, la capacité à supporter des conditions de travail difficiles (froid, bruit, horaires postés, etc.) et sur la proximité. La spécialisation des candidats s'opère « sur le tas », les entreprises mobilisant peu les dispositifs de formation continue.
- Des recrutements dans les TPE et PME sembleraient pouvoir se faire autour de profils de techniciens et qualifiés (titulaires à minima d'un BTS) en capacité d'organiser la formation en interne pour les personnels des lignes. Les référentiels de ces diplômes demandent cependant à évoluer. L'offre universitaire propose parallèlement des profils plus adaptés (DEUST, DUT, Master pro).
- Les conditions du recrutement peuvent donner cours à un sentiment de déclassement par les candidats (mauvaise appréciation du niveau de qualification de l'emploi – marché du travail fermé aux profils sur qualifiés- ou au contraire tendance des PME à recruter des niveaux supérieurs aux nécessités du poste).
- Importance du dialogue entreprises – Education Nationale (lycées – CFA – enseignement supérieur) et branches professionnelles pour gérer les parcours de formation et d'insertion.

→ **Le Domaine d'Activités Stratégiques « Chimie, matériaux et recyclage »**

Le DAS *Chimie, matériaux et recyclage* englobe la conception de tous types de matériaux durables (textiles, plastiques...) et les procédés qui y sont associés. Il mobilise les entreprises positionnées sur le marché des matériaux composites, les secteurs de la chimie, de la plasturgie et des textiles techniques dans une perspective de développement durable. Les marchés des composites et des textiles techniques sont en plein développement avec un élargissement de leurs marchés applicatifs respectifs (sport et loisirs, aéronautique, construction automobile, construction navale, hygiène, équipements de protection individuelle, travaux publics,...) Un autre des marchés porteurs est celui de l'éco-construction, sur la base des performances thermiques et acoustiques des matériaux (place de la filière « bois construction »).

Sous l'effet d'un renforcement de la réglementation, le secteur de la chimie a engagé un processus l'amenant à une plus grande durabilité de ses activités. Le développement de la chimie végétale est une des autres composantes de son évolution (produits bio-sourcés). L'agro-industrie est particulièrement engagée sur cette voie et des entreprises comme Tereos, Soufflet, Sofiprotéol, ou Roquette fondent la totalité de leur production sur les produits issus de l'agriculture.

Le DAS « chimie, matériaux et recyclage » mobilise le soutien des pouvoirs publics à travers un ensemble de pôles de compétitivité (pôle MAUD, pôle TEAM2 spécialisé sur les technologies de recyclage, Pôle Uptex...) et de pôles d'excellence (Pôle Plasturgie, pôle BTP, CD2E, pôle Textile Mode Matériaux...), un IEED (Institut d'Excellence sur les Energies Décarbonées), des centres techniques (dont le Centre Européen des Textiles Innovants,...). La région Nord - Pas de Calais bénéficie d'un solide pôle de recherche « molécules et matériaux » (500 chercheurs), impliqué dans les partenariats industriels et dans les pôles de compétitivité régionaux.

Les enjeux portés par la filière « matériaux » sont au cœur des préoccupations environnementales (nouveaux matériaux, matériaux bio-sourcés, amélioration de la performance technique et énergétique, maîtrise de la dangerosité et de la nocivité des produits, valorisation des sous-produits et recyclage, analyse des produits en termes de cycle de vie...).

Les entreprises régionales sont déjà positionnées sur un certain nombre de technologies clés relevant de ce domaine d'activité et sept axes stratégiques sont identifiés comme porteurs de spécialisation spécifique :

- les textiles polymères et composites,
- les procédés industriels propres,
- la plasturgie et les applications des produits bio-sourcés,
- les matériaux multifonctionnels,
- le recyclage des matériaux minéraux et organiques,
- la chimie issue de la valorisation de la biomasse,
- la dépollution (terre, eau, sédiments...) et le démantèlement/la déconstruction.

Enseignements du Forum des 1000 :

- Secteurs marqués par une forte évolution des métiers traditionnels en lien avec divers mouvements propres aux activités : évolution des process, importance des démarches hygiène, qualité, sécurité, environnement (HQSE), impact du numérique, etc. Les besoins en opérateurs de production et de fabrication sont toujours une réalité. De façon générale il n'y a pas de nouveaux métiers mais une évolution de ceux-ci.
- Les besoins se concentrent surtout sur les opérateurs à qui il est demandé plus de polyvalence, de transversalité, d'autonomie, d'adaptabilité, etc. La nécessité d'un socle commun de qualification et de compétences industrielles est de nouveau pointée. La

spécialisation s'opérerait de fait en entreprise et par le biais de dispositifs de formation courts, aidés par la modularisation des contenus de formation.

- Il est observé un sentiment de déqualification dû aux pratiques de recrutement des entreprises qui emploient des diplômés de niveau III sur des postes de niveau IV voire V.
- La localisation des établissements de formation semble plutôt conforme à celle de l'activité (métropole, bassin minier et littoral). L'offre dédiée est relativement concentrée, dotée de plateaux techniques performants et souvent pourvoyeuse de l'ensemble des voies de formation sur un même site de formation.
- Le recyclage souffre toujours d'une image sociale dégradée de ses métiers, doublée d'une méconnaissance de leurs spécificités et de leur utilité sociale. De même pour les formations industrielles. Ceci se traduit par des difficultés de recrutement et de remplissage des formations.
- Enjeux autour de l'attractivité et de la mobilité des publics, notamment pour les Bac pro dont les recrutements sont très localisés. Besoin d'accompagnement des Bac Pro vers les BTS également.

➔ **Le Domaine d'Activités Stratégiques « Ubiquitaire et internet des objets »**

Le DAS *Ubiquitaire et internet des objets* concerne plus particulièrement les activités liées aux échanges marchands et non marchands de demain, dans un contexte de développement et de diversification des usages des technologies numériques. Il mobilise notamment le secteur du commerce, historiquement implanté dans le Nord-Pas de Calais à travers la grande distribution et la vente à distance, et le secteur des technologies de l'information, particulièrement implanté dans l'agglomération lilloise (avec de grands leaders tels que Orange, Atos Worldline, SOPRA Group, GFI informatique... et de nombreuses start-up dynamiques). Le développement des infrastructures TIC et notamment du très haut débit est également traité au sein de ce DAS.

Ce domaine d'activité bénéficie d'un soutien des pouvoirs publics à travers le Pôle de compétitivité PICOM et le pôle d'excellence ubiquitaire. Il dispose d'une communauté de recherche importante, avec une position nationale remarquable en sciences et technologie de l'information et de communication. Il dispose de plateformes et centres techniques très spécialisés (CITC...) et de deux incubateurs, intégrés dans des clusters, parcs d'activités ou grandes écoles (Euratechnologies, Geni-tonic).

Le DAS *Ubiquitaire et internet des objets* se situe au cœur de la révolution numérique, de ses nouvelles applications et de ses nouveaux usages. Il ouvre l'accès à de nouveaux espaces d'information et de nouveaux services numériques, en s'appuyant sur le développement de technologies combinant objets connectés intelligents, réseaux de communications et interfaces multimodales. Son principal enjeu réside dans sa contribution à une croissance intelligente, durable et inclusive ; la sécurité des systèmes, la protection de la vie privée et des infrastructures étant à cet égard décisifs. Les technologies clés identifiées sont les services web innovants et l'internet mobile, les objets connectés et les logiciels embarqués, l'informatique en nuage maîtrisé (cloud computing), les technologies d'exploitation massive (big data), la sécurité des systèmes d'information, les systèmes numériques centrés sur les utilisateurs.

Quatre axes stratégiques de spécialisation sont repérés pour ce DAS :

- le commerce de demain
- la mobilité dans les télécommunications
- la sûreté-sécurité informatique
- le développement des technologies liées aux projets de « villes intelligentes »

Enseignements du Forum des 1000 :

- Des métiers à fort potentiel : métiers du développement, architectes web, métiers des données (Big Data), cyber-sécurité, architecte médias sociaux, community manager, traffic manager...
- L'évolution rapide des technologies impacte directement le contenu des métiers et rend difficile l'adaptation en continu des formations diplômantes aux nouveaux besoins émergeant dans les entreprises. Le recours à la formation professionnelle continue est à cet égard essentiel. Une offre de formation adhoc se développe pour faire face aux besoins ponctuels.
- Le maître mot est la multi-compétence. D'où une nécessité :
 - de favoriser les parcours de formation (tout au long de la vie) en associant les compétences professionnelles, générales et technologiques,
 - de chaîner les formations mobilisant tour à tour : diplôme, titre, certification, professionnalisation, en formation initiale tout comme en formation tout au long de la vie
- Les métiers de conception, architecture, développement... renvoient à des formations de niveaux très élevés (BAC +5 majoritairement). Face aux difficultés de recrutement les entreprises pourraient envisager de nouveaux modes d'alimentation par la mise à niveau de profils intermédiaires.
- La question du niveau III est posée. Tendance des entreprises à recruter à des niveaux supérieurs à ceux parfois nécessaires. L'évolution des usages et des technologies (objets connectés, big data, réseaux sociaux...) pourrait créer un besoin de maintenance, de gestion de données, d'animation de communauté sur des profils de technicien (niveau de formation III). Une insertion directe des BAC PRO subsiste sur la maintenance informatique de premier niveau.
- Une offre en formation initiale et continue globalement satisfaisante, mais qui apparaît segmentée. On note un plafond de verre entre la formation initiale en lycée professionnel et les formations de l'enseignement supérieur. Il a été noté que le passage par la voie technologique constitue un atout pour préparer l'accès à l'enseignement supérieur.
- Renforcement de l'attractivité de la filière auprès des jeunes et notamment des jeunes filles. Les formations au numérique de la filière professionnelle sont attractives (BAC PRO SEN et BTS systèmes numériques). Cependant, les représentations des jeunes sur ces métiers sont tronquées. Nécessité de renforcer les passerelles entre le monde de la formation et le monde professionnel.

➔ **Le Domaine d'Activités Stratégiques « Images numériques et industries créatives »**

La révolution numérique bouleverse fortement le monde de la création et de l'image. Le DAS *Images numériques et industries créatives* implique fortement les Industries Culturelles et Créatives (ICC), à la croisée des arts, du commerce et de la technologie. Le terme industries culturelles fait référence à des activités qui touchent à la création, la production et la commercialisation de contenus créatifs de nature culturelle et immatérielle. On distingue ainsi :

- les industries de contenu, qui convergent vers le numérique
- les industries de la médiation (e-learning, serious game, livres numériques enrichis, design interactif...)
- les autres industries créatives (mode, design, publicité, architecture, imprimerie...)

Les industries culturelles incluent l'édition imprimée et le multimédia, la production cinématographique audiovisuelle et phonographique, ainsi que l'artisanat et le design. Ce secteur est en plein développement, avec un taux de croissance annuel estimé entre 5 et 20%. Parmi les marchés liés à l'image, le marché du jeu vidéo apparaît particulièrement prometteur. L'animation est un secteur particulièrement actif à l'exportation. Les industries culturelles et créatives (imprimerie et publicité comprises) représentent quelque 2 000 établissements et 17 000 salariés, avec une forte concentration des activités dans la métropole lilloise. L'image et la création numérique représente pour sa part plus de 200 entreprises avec des réussites de grande ampleur telle qu'Ankama ou Bigben Interactive.

Le DAS *Images numériques et industries créatives* bénéficie du soutien des pouvoirs publics à travers le pôle Pictanovo et le pôle numérique culturel adossé au Louvre-Lens. Il se situe également au croisement des pôles tournés vers le développement du numérique (Pôle ubiquitaire notamment). Il s'appuie sur une recherche portée en interdisciplinarité par plus de 30 centres de recherche. Le pôle Pictanovo fédère les trois composantes d'un ensemble complémentaire sur le champ de l'image et de la création numérique et contribuant à l'émergence d'un « écosystème » :

- la Plaine Image sur la zone de l'Union (50 entreprises, le Fresnoy, des programmes de recherche...),
- la Fabrique à Images sur le site d'Arenberg, pour le cinéma et l'économie de l'image,
- la Serre numérique pour la formation et création numérique (groupe RUBIKA sur les rives de l'Escaut).

Le DAS *Images numériques et industries créatives* est le témoin d'un changement d'époque dans l'appropriation des TIC, avec un moindre attachement à la propriété des contenus au profit de leur liberté d'usage sur un temps limité. Des questions éthiques liées à la perception, la cognition et au ressenti émotionnel de l'utilisateur peuvent se poser. Les contenus apparaissent de plus dépendants du contexte d'usage et des interactions avec l'utilisateur. Trois axes stratégiques principaux de spécialisation se dégagent :

- le design interactif et la créativité,
- la création de contenus de médiation culturelle et éducative,
- la production d'œuvres transmedia.

Enseignements du Forum des 1000

- Enjeux d'attractivité et de mixité au sein des formations et dans les entreprises : travail à effectuer pour attirer les filles sur des métiers autres que purement créatifs. En effet les métiers de la création bénéficient d'une attractivité forte (et surtout auprès du public féminin) pour des conditions d'insertion incertaines. Les métiers techniques bénéficient d'une attractivité plus faible et sont très majoritairement occupés par des hommes avec des conditions d'emploi plus favorables.
- Enjeu autour de la volumétrie de formation au regard des capacités d'insertion des étudiants, que ce soit au niveau régional ou national. Le tissu économique du secteur de l'animation est en plein développement mais ne génère pas de gros volumes d'emploi.
- Enjeux autour de l'accessibilité des formations et de la réponse publique aux besoins d'alimentation du secteur de la création car l'offre régionale, si elle est pointue, est principalement privée et coûteuse.
- L'acquisition d'une véritable culture du numérique est un enjeu pour le développement du secteur, car même chez les digital natives, il est observé que les usages numériques n'engendrent que peu de compréhension des technologies et des métiers correspondants. La généralisation de l'aptitude au codage doit être encouragée.

- Enjeu autour du développement et de la stabilisation d'un ou de plusieurs modèles économiques des entreprises du secteur. Enjeu qui passe par la capacité des personnes qui sont en formation à entreprendre, à construire un projet et à développer son activité.
- Forte attente autour du Campus des métiers et des qualifications qui doit faciliter le maillage entre acteurs professionnels et monde éducatif autour de projets favorisant les complémentarités des organismes de formation. Et ainsi passer d'un modèle concurrentiel à un modèle intégrateur.

➔ **Le Domaine d'Activités Stratégiques « Énergie »**

Ce Domaine d'Activité Stratégique fédère toutes les activités de production, stockage et diffusion de l'énergie autour de l'enjeu de la « transition énergétique » et de la Troisième Révolution Industrielle. Il s'agit de réduire la dépendance à l'offre énergétique classique (gaz, pétrole, nucléaire) par le développement de solutions alternatives et renouvelables (biomasse et agro carburants hydroélectricité, éolien terrestre, éolien en mer, photovoltaïque, solaire thermique,...). Il s'agit également de penser des solutions de stockage et de régulation des flux d'énergie et d'apporter aux populations des solutions énergétiques au niveau de leur cadre de vie (transport, bâti..).

Le Nord - Pas de Calais est la troisième région française en termes d'emplois liés à l'énergie et possède sur son territoire, à Dunkerque, la première plateforme énergétique d'Europe. Au-delà des grands leaders (Jeumont, Nexans, JSPM AREVA, EDF...), la région compte la présence ancienne de nombreuses entreprises de taille intermédiaire et PME dans le secteur électrotechnique et électronique. On note également la présence de turbiniers (Nénuphar et DDIS...). La filière bois représente par ailleurs quelques 2 448 établissements pour 16 300 salariés.

Trois pôles d'excellence (Ecoactivité, Pôle Énergie 2020, Pôle Bois) et un Pôle de recherche (MEDEE) viennent au soutien de ce domaine d'activité. La région est aussi dotée de nombreux centres de compétence et de laboratoires investis dans le domaine « énergie » et reconnus au niveau national et international. Elle est également dotée d'un ensemble complet de plateformes de recherche (Énergie répartie à Lille, LSEE à Béthune, plateforme solaire Lumiwatt à Loos en Gohelle, en conversion d'énergie chaleur et récupération d'énergie avec P2CA, TEMPO, CCM, le projet INNOCOLD de Dunkerque autour du froid, la plateforme Sylwatt sur la biomasse...)

Les trois ports assurent des compétences complémentaires dans le domaine de l'éolien ; des entreprises sont positionnées sur ce champ et soutenues par des programmes de type Windustry ou Eolissima. MEDEE vient de créer un centre d'Expertise et de Valorisation de l'Eolien avec les régions Picardie et Normandie.

Les secteurs de la mécanique (production de services à l'industrie) et du BTP (performance énergétique du bâtiment) sont également mobilisés sur ce champ, avec leurs pôles d'excellences et moyens de recherche respectifs.

Quatre axes stratégiques sont identifiés pour ce domaine d'activité :

- la production d'énergie telles que la biomasse, le gaz naturel comme carburant de substitution, le froid, le bois-énergie, énergie marine, éolien...)
- le stockage et transport (stockage par l'hydrogène)
- le développement des réseaux de transport d'énergie, hors électrique, pour favoriser l'intégration et le stockage de sources d'énergie renouvelables décentralisées (conversion électrique, réseaux intelligents, gestion du multi-sources...);
- l'efficacité énergétique (composants des chaînes électriques, optimisation des machines électriques, performance énergétique des bâtiments, valorisation des énergies fatales...)

Enseignements du Forum des 1000

- Le périmètre de la filière Energie :
 - la production et la distribution d'énergie, traditionnelle ou renouvelable
 - la constitution de réseaux d'énergie
 - stockage et transport d'énergie
 - fabrication, installation et maintenance d'équipements

Le segment « installation, exploitation équipement et maintenance » constitue la plus forte proportion des salariés du secteur dans le Nord Pas de Calais (49% des effectifs pour 78% des entreprises employeurs).

Le secteur du Bâtiment, à travers les enjeux liés à l'efficacité énergétique des bâtiments - éco-matériaux et réhabilitation énergétique - est particulièrement impacté. Voir par ailleurs les enjeux particuliers autour du développement des énergies renouvelables, du nucléaire (maintenance et démantèlement).

- Un secteur qui présente des perspectives en termes de création d'emploi (porté par des enjeux sociétaux et des orientations politiques, le besoin de rajeunir des effectifs et d'adapter les compétences existantes, la nécessité de développer ou moderniser certaines installations...)
- Quelques nouveaux métiers mais surtout des métiers traditionnels en mutation, appelant de nouvelles compétences et de nouvelles postures professionnelles, mobilisées dans des cadres de travail renouvelés (ex : corps de métiers du bâtiment face à l'exigence de l'efficacité énergétique). Evolution vers une certaine porosité des champs professionnels, favorisant une demande de poly-compétences voire une certaine recomposition des métiers (énergie et numérique, bâtiment et énergie...)
- Besoin d'un socle général et technologique, de compétences transversales et de compétences techniques spécialisées.
- Trois filières dans le second degré et les STS, dont l'association peut contribuer au développement de la filière :
 - Electrotechnique
 - Maintenance des systèmes énergétiques
 - Equipement technique et énergie

Une entrée possible par la voie professionnelle, des poursuites d'études envisageables, sachant que les STS accueillent également des élèves de bac général ou de bac technologique STI2D.

- Une carte des formations supérieures par ailleurs fortement développée et en cours d'adaptation : DEUST, DUT, licences pro, master, diplômes ingénieurs....
Un projet de mise en réseau des formations supérieures.
- Nécessité d'apporter de la lisibilité et de construire une représentation de la filière, de ses métiers et de ses formations.

L'ensemble de ces Domaines d'Activités Stratégiques renvoie à des activités industrielles ou de tertiaire supérieur. Les dynamiques qu'ils soulèvent doivent s'entendre comme apportant un effet d'entraînement à des secteurs dont il s'agit avant tout d'assurer la performance et la compétitivité. Ils confirment l'importance des formations industrielles de base et montrent l'impact de la révolution numérique sur l'ensemble des activités (applications dans le domaine de l'énergie, des industries créatives et culturelles, des relations d'échanges commerciales, des transports...). Ils rejoignent les préoccupations transversales relatives à la transition énergétique et à la Troisième Révolution Industrielle.

Ces activités stratégiques sont également soutenues à travers un ensemble de politiques nationales (contrats de filière, plans de reconquête de la « Nouvelle France Industrielle » notamment) et européennes.

Si les Domaines d'Activités Stratégiques apparaissent comme des éléments structurants pour l'avenir de l'économie régionale, et pour la réflexion sur l'adaptation des offres de formation professionnelle, il apparaît également important de prendre en compte l'ensemble des besoins économiques s'appuyant sur les besoins des populations présentes ou résidents dans les différents territoires.

Le Forum des mille a complété la réflexion engagée sur la base de la SRI-SI et des Domaines d'Activité Stratégiques, en portant par ailleurs l'analyse sur les champs d'activités relevant de l'économie résidentielle ou présentielle et de l'artisanat. Ces deux champs (portant parfois des zones de recoupement) représentent en effet une part importante de l'emploi régional, et sont également traversés par des dynamiques d'innovation qu'il convient de prendre en considération dans la réflexion prospective sur l'évolution des formations professionnelles.

2.3. L'économie résidentielle ou présentielle

Les activités relevant de l'économie résidentielle ou présentielle sont définies par l'INSEE comme des « activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes ». Elles se distinguent des activités économiques classiques basées sur des activités de production traditionnelles et les services associés (Economie Productive), principalement tournée vers l'exportation.

Longtemps caractérisée par l'importance de ses emplois « productifs », la région Nord-Pas de Calais rejoint aujourd'hui la moyenne nationale quant au poids des emplois présentiels dans son économie. Ces activités, ancrées dans les territoires et tournées vers les besoins des populations, ont connu une meilleure résistance aux crises récentes et constituent un véritable potentiel de développement. Elles posent néanmoins la question de la qualité des emplois qui y sont associés et des ressources mobilisées pour les accompagner dans un contexte de contraintes économiques et budgétaires.

Cette économie, « présentielle » ou « résidentielle », présente la caractéristique d'être une économie portée par les territoires et dépendante des populations qui y sont présentes ; elle est souvent opposée à aux activités de l'économie productive tournées vers des marchés autres que ceux sur lesquels ils sont implantés et donc délocalisables.

L'économie présentielle recouvre les activités telles que celles de l'hôtellerie-restauration, de la propreté, du bâtiment, du sanitaire et social... Elle peut s'orienter vers certaines catégories de population ; c'est le cas par exemple des activités dédiées aux les personnes âgées, à travers ce que l'on appelle la « silver-économie ».

Il faut noter que le dynamisme de ces activités est lui-même dépendant de celui des activités productives présentes sur le territoire.

Enseignements du Forum des 1000

A partir d'un focus sur les secteurs du tourisme et de la silver-économie, et en partant de la pratique d'un territoire (projet Euralens), le forum a permis de dégager un certain nombre de leviers d'innovation et de développement de ces activités :

- importance d'un partenariat de proximité et d'un fonctionnement en synergie avec un réseau d'acteurs territoriaux sur la base d'une logique de projet (contrats de rayonnement touristiques /dynamique Euralens).
- des dynamiques d'innovation portant sur le mode de gouvernance, de nouveaux modes de faire introduisant davantage de mutualisation et de coordination (exemples dans le domaine médico-social), la nécessité de développer le dialogue avec les différentes parties prenantes et de déployer davantage de transversalité.
- des enjeux en termes d'emplois dans des secteurs reposant essentiellement sur des métiers de la relation ; une attention particulière à l'innovation sociale, sur un champ qui pourrait à défaut renvoyer à des activités déqualifiées (et souvent féminisées) ; l'intérêt d'une entrée par les usages et les besoins des personnes pour rechercher les solutions les mieux adaptées (dynamique Euralens / Dispositif Efficace).
- L'impact des dynamiques territoriales a également mis en évidence, au travers de l'exemple de la silver économie, deux principaux enjeux en matière de compétences :
 - Nécessité de raisonner inter filières (lien tourisme – sénior, bâtiment et services à la personne) et de croiser les compétences.
 - Nécessité de concilier la fluidité du service avec l'utilisation optimale des équipements
- Evoquer l'économie présentielle pour repenser l'offre de formation a permis de revisiter les frontières et cadres de référence et de poser l'entrée territoriale (et les populations résidentes) comme clé de réussite. Le bassin de vie s'avère pertinent en ce sens qu'il doit permettre de décroisonner les acteurs et de les rendre parties prenantes dans la recherche de nouveaux modes de développement des activités. Reste à trouver le fil pour développer des actions de formation permettant de travailler à la fois sur le technique et le service, confirmant ainsi la nécessité d'une interaction entre deux mondes qui s'ignorent, celui de l'équipement et celui du service.

2.4. L'artisanat

L'artisanat recouvre à la fois un mode d'exercice et un panel d'activités de proximité. Elles participent en ce sens à l'économie résidentielle présentée plus haut. On distingue traditionnellement les activités artisanales selon quatre sous-secteurs :

- Bâtiment
- Alimentation
- Artisanat de production
- Services

L'artisanat régional s'inscrit dans un mouvement de densification de son tissu économique. L'activité artisanale est traversée par un certain nombre de dynamiques d'innovation (introduction du numérique, évolution des offres de services, mutualisation de moyens...) supposant une adaptation des parcours professionnels et de formation des artisans.

Enseignements du Forum des 1000

- Le secteur de l'artisanat reste tonique dans tous les territoires malgré une situation économique difficile : 102 291 emplois salariés et 46 341 entreprises artisanales dans le Nord Pas de Calais au 1^{er} janvier 2014. A cette même date, 6 959 nouvelles entreprises artisanales ont été immatriculées dont 92% de créations et 8% de reprises.
- A noter que 22% des 50 675 dirigeants d'entreprises sont âgés de plus de 55 ans et sont donc concernés par un départ à la retraite et la transmission de leur entreprise.
- La voie classique d'accès aux métiers de l'artisanat dans toute leur diversité demeure l'apprentissage avec une immersion en entreprise de qualité. On constate cependant ces dernières années une progression de la diversification des recrutements et donc des voies de formation, qui pour l'heure ne se concurrencent pas mais peuvent répondre à des besoins, des parcours, des publics différents.
- Le niveau V reste l'entrée privilégiée pour la plupart des métiers de l'artisanat et l'acquisition d'un socle de base solide est essentielle, mais le besoin en compétences transversales (numérique-internet, commerce, langues, juridiques...) pour l'exercice d'un métier artisanal quelque qu'il soit et la plus forte technicité des métiers entraînent désormais une hausse du niveau d'entrée (IV).
- La capacité de l'artisan -ou du futur artisan – à s'emparer du management et des normes qualités est devenue indispensable. De même pour l'intégration de l'innovation et la recherche (nouveaux process, nouveaux matériaux, pratiques de ventes...).
- L'installation est l'aboutissement ultime de la formation ; elle nécessite un accompagnement dès le début du cursus. L'artisanat salarié offre cependant des débouchés professionnels et peut constituer une première étape préalable à l'installation ou la reprise ou un choix personnel.
- Apparition du métier de « collaborateur » du chef d'entreprise artisanale.

3. Le Schéma Régional des Formations et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP)

En novembre 2006, le Conseil Régional a adopté le Schéma Régional des Formations tout au long de la vie au travers duquel il affirme cinq grands objectifs fondateurs:

- définir et accompagner l'ambition pour l'éducation et la formation,
- optimiser et rendre lisibles les parcours de formation,
- faciliter l'acquisition des métiers et l'accès à l'emploi,
- reconnaître l'apprentissage comme voie de réussite,
- garantir l'égalité des droits et prévenir le décrochage.

Largement inspiré de ces principes, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, signé le 31 mai 2011 par l'Etat (Préfet et autorités académiques) et la Région, a identifié les grands leviers sur lesquels le développement des formations professionnelles dans la région Nord - Pas de Calais est appelé à se construire.

Les six leviers d'action du CPRDFP sont les suivants :

- l'orientation tout au long de la vie, l'attractivité des métiers et l'information,
- la formation et la qualification tout au long de la vie,
- la dynamique de l'alternance et de la professionnalisation,
- l'anticipation des mutations et l'accompagnement des évolutions socio-économiques,
- l'émergence des activités et des métiers de demain,
- la transformation écologique et sociale et le développement durable.

Afin d'inscrire le développement des formations professionnelles dans les réalités de l'économie régionale, les signataires ont souhaité poursuivre la mise en œuvre du Contrat de plan par la négociation de Contrats d'Objectifs Sectoriels (COS) avec les Branches professionnelles. Ces déclinaisons opérationnelles du CPRDFP ont été réfléchies pour prendre en compte les besoins des grands secteurs d'activité régionale et adopter une vision prospective de l'organisation et des contenus des formations professionnelles à mettre en œuvre.

Dans cette même logique, la loi de programmation et de refondation de l'école de la République (loi Peillon) ainsi que la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ont renforcé le rôle d'ensemblier de la Région dans l'élaboration de la carte des formations professionnelles toutes voies confondues (voie scolaire, apprentissage, formation continue).

La nécessité d'anticiper s'est affirmée et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ont poussé à construire des visions prospectives et pluriannuelles des réalités que la formation professionnelle sera chargée de préparer et d'accompagner.

Les Contrats d'Objectifs Sectoriels (COS) conclus au 31 mai 2014 :

- *Services à l'automobile*
- *BTP*
- *Propreté*
- *Industries mécaniques, métallurgiques, construction automobile et ferroviaire*
- *Transports*
- *Artisanat*
- *Hôtellerie-Restaurant*
- *Agriculture, Paysage, Maintenance des matériels*
- *Pêche, Aquaculture, Transformation des produits de la mer*

- *Agro-alimentaire*
- *Commerce : Grande distribution, Vente à Distance et Commerce Inter-Entreprises*
- *Filière Bois*
- *Santé, Social et Médico-social*

Les Contrats d'Objectifs Sectoriels (COS) en cours de négociation :

- *Industries de la communication et papiers cartons*
- *Interprofessionnel*
- *Chimie plasturgie*
- *Numérique et images*
- *Services à la Personne*
- *Energie*
- *Tourisme*
- *Economie Sociale et Solidaire*
- *Environnement et recyclage*

Les éléments d'analyse et de prospective pour la formation : première synthèse des enseignements

L'ensemble des **schémas** abordés ci-dessus et **l'analyse des dynamiques d'innovation** permettent donc d'identifier des **grandes tendances** pour l'évolution des activités, des compétences et des formations professionnelles ainsi que leurs perspectives de développement.

1. Du point de vue du développement économique et de l'innovation

→ Des activités nouvelles mais aussi une majorité d'activités traditionnelles engagées dans de nouvelles stratégies d'innovation.

Les dynamiques d'innovation engagées à travers les DAS montrent davantage l'évolution d'activités traditionnelles vers de nouvelles stratégies d'innovation que l'émergence d'activités ex-nihilo. On assiste ainsi à des spécialisations dites « intelligentes », permettant de développer des innovations technologiques ciblées (commerce ubiquitaire), ou de croiser des champs disciplinaires (allègement des matériaux dans l'automobile) pour répondre des finalités transversales (la durabilité dans les transports).

→ Les usages comme clé d'entrée.

Les usages prennent une place essentielle dans les perspectives d'évolution des produits et services. Les stratégies d'innovation sont travaillées à partir d'une analyse de la demande, en intégrant l'analyse des besoins et des pratiques des usagers. Ainsi en est-il par exemple des réflexions sur la sécurité, ou la santé. Certaines orientations stratégiques s'organisent parfois sur une cible identifiée (les seniors pour la silver-économie) ou raisonnent autour de réseaux et données à intégrer (Big data). L'évolution vers une économie de la fonctionnalité est une constante des champs d'innovation explorés, et traduit une évolution partant non plus de la possession mais de l'usage, et associant produits et services dans la proposition d'une offre globale intégrée.

→ Le numérique et le développement durable comme enjeux transversaux et vecteurs d'innovation.

L'ensemble des champs d'innovation envisagés à travers les DAS renvoie invariablement à ces deux dimensions, pour elles-mêmes, ou dans leur complémentarité. La révolution numérique se poursuit et trouve son prolongement dans nombre d'applications (Big data, création numérique culturelle, technologies embarquées, contrôle à distance et maintenance prédictive dans les transports, logistique de masse, automatisation des process...) Le développement durable est l'enjeu sociétal majeur et le ressort essentiel de nombres de champs d'innovation explorés (écomobilité, décarbonation des transports, durabilité et cycle de vie des matériaux, santé et alimentation...) Le Domaine de l'énergie est particulièrement significatif de ces deux dimensions, qui trouvent notamment leur complémentarité à travers les systèmes de régulation du stockage et de la distribution (smart-grids).

2. Du point de vue des emplois et des compétences

→ Les métiers et les compétences professionnelles en évolution.

Plus que d'émergence de métiers nouveaux, on parle d'évolution des métiers existants. Les métiers s'inscrivent dans les dynamiques d'évolution décrites ci-dessus, en introduisant nouvelles technologies, de nouveaux process ou de nouvelles postures professionnelles.

→ Le développement de profils professionnels poly-compétents.

Les dynamiques d'innovation imposent une plus grande capacité de croisement entre des champs de compétence différents. Elles supposent une adaptation des profils à une certaine capacité de compréhension globale des enjeux et des process qui plaident pour :

- le renforcement du socle de base, des compétences générales (et technologiques),
- le développement de compétences transversales : numérique, gestion projet, langues, gestion...
- le développement de capacités d'adaptation, dans des cadres de travail appelés à se renouveler (adaptation à la demande, évolution des process, échanges pluridisciplinaires...).

Ces dynamiques d'innovation interpellent :

- sur le niveau pertinent de professionnalisation pour l'entrée dans l'emploi, qui reste très variable selon les filières (V à IV pour les métiers de l'artisanat, IV et III pour les métiers industriels, III pour les métiers tertiaires),
- sur la nature des parcours de formation et des possibilités de passerelles, qui renvoie à l'identification des modalités d'articulation entre la formation générale et/ou technologique et l'entrée dans le « processus de professionnalisation » à proprement parler,
- sur la place à accorder aux mises en situation professionnelle dans les parcours de formation (place de l'alternance) et les conditions de mobilisation des entreprises pour l'accueil des jeunes
- sur les moyens de l'adaptation des compétences tout au long de la vie (formation continue) et sur l'acquisition des compétences spécifiques à acquérir dès la formation initiale qui pourront favoriser une meilleure appréhension par chaque jeune de son « parcours de formation tout au long de la vie ».

3. Du point de vue du développement des formations

→ Le soutien aux formations industrielles

Le maintien d'un appareil de formation cohérent sur l'ensemble des formations industrielles apparaît essentiel pour garantir l'avenir industriel de la région ; les secteurs industriels connaissent le paradoxe d'une perte tendancielle d'emploi et d'un fort besoin de renouvellement de main d'œuvre. La présence d'une offre de formation forte et d'une main d'œuvre qualifiée est le garant de l'attractivité des implantations industrielles sur le territoire régional. La question de l'attractivité des formations doit être travaillée en amont dans une logique de plus grande individualisation des parcours d'orientation et de formation professionnelle.

→ La consolidation et la polarisation progressive de l'offre dans le bâtiment et les travaux publics

Le secteur du BTP fait état d'une couverture globalement satisfaisante de ses besoins de formation. Les principales évolutions de l'offre se jouent autour de la polarisation des formations, le lycée des travaux publics (campus des métiers et des qualifications) en étant la meilleure illustration. D'autres spécialisations sont en émergence dans le bâtiment autour des questions d'éco-construction ou en lien avec la constitution d'une filière bois. L'émergence de ces pôles de formation doit s'envisager en lien avec les pôles d'excellence ou de compétitivité (Pôle d'excellence BTP, Pôle éco-activités - C2de, Bois&vous...).

→ La maîtrise des flux et l'accompagnement d'une logique de montée en qualification pour les formations tertiaires

Les formations administratives (secrétariat-comptabilité-gestion) et les formations commerciales représentent de gros volumes de formation et sont l'objet d'une très grande attractivité ; il s'agit de maîtriser leurs flux et d'accompagner les évolutions des qualifications liées, notamment, à l'introduction des nouvelles technologies et des nouvelles exigences relationnelles afin d'assurer les meilleures conditions d'insertion des publics sortants.

L'apport du numérique est essentiel dans les évolutions stratégiques en cours et il s'agit également d'inscrire ces formations dans des dynamiques d'innovation (numérique, e-commerce, multi-canal, image...). L'attractivité des formations autour du développement informatique et des applications numériques (web master, community manager...) est déterminante.

→ L'introduction de nouvelles formations dans le champ sanitaire et social et la complémentarité des voies de formation

Le secteur du sanitaire et du social bénéficie d'une attractivité de ses métiers et constitue un secteur porteur d'emplois malgré le ralentissement de l'activité économique et des contraintes budgétaires accrues. Il s'agit de maintenir un panel de formations diversifiées et en volume suffisant pour répondre aux besoins en recrutement actuels et à venir. Cette offre de formation doit favoriser la complémentarité de ses voies et de ses parcours dans un secteur structuré de façon historique et règlementaire autour de plusieurs certificateurs (DRJSCS - Education nationale - DRAAF - Ministère du travail). Enfin, la transformation nécessaire de certains diplômes (transformation du BEP Carrières sanitaires et sociales en Bac Pro Accompagnement Soins et Services aux Personnes notamment) a permis de répondre davantage aux besoins en compétences attendues par les établissements et structures.

Glossaire

Pôles de compétitivité : les pôles de compétitivité, labellisés au niveau national, rassemblent sur un territoire bien identifié et une thématique donnée, des entreprises petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Ils ont vocation à soutenir l'innovation, favoriser le développement des projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Sept pôles sont localisés en Nord – Pas de Calais : UPTEX, AQUIMER, MAUD, PICOM, I-TRANS, NSL et TEAM2.

Pôles d'excellence : les pôles d'excellence, labellisés par la Région, ont pour objectif de valoriser l'innovation (au sens large), le développement des PME/PMI et la réflexion sur le lien grandes entreprises /PME-PMI.

AQUIMER : Pôle de compétitivité des produits aquatiques

AGROE : Pôle d'excellence agroalimentaire

C3T : Cyber Cooperative Computing

CD2E : Centre de Développement des Eco-Entreprises

CETI : Centre Européen des Textiles Innovants

CITC : Centre d'Innovation des Technologies sans Contact

CPRDFP : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles

COS : Contrat d'Objectif Sectoriel

CREPIM : Centre de Recherche et d'Etude pour les Procédés d'Ignifugation des Matériaux

CRITT M2A : Centre de Recherche d'Innovation Technique et Technologique en Moteurs et Acoustique Automobile

DAS : Domaine d'Activités Stratégiques

DELTA3 : Plateforme Multimodale et Logistique

Eurasanté : Pôle économique et scientifique au service de la santé

IEED : Institut d'Excellence sur les Energies Décarbonées

INNOCOLD : Institut technologique du froid

I-TRANS : Pôle de compétitivité des Transports Terrestres

LSEE : Laboratoire Systèmes Électrotechniques et Environnement

MAUD : Pôle de compétitivité Matériaux et Applications pour une Utilisation Durable

MEDEE : Pôle Maîtrise Énergétique Des Entraînements Electriques

NSL : Pôle de compétitivité Nutrition Santé Longévité

PICOM : Pôle de compétitivité des Industries du COMmerce

RAILENIUM : Institut de recherche technologique de la filière ferroviaire

SRADDT : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire

SRDE : Schéma Régional de Développement Economique

SRF : Schéma Régional des Formations

SRI – SI : Stratégie Recherche et Innovation pour une Spécialisation Intelligente

TEAM2 : Pôle de compétitivité des Technologies de l'Environnement Appliquées aux Matières et aux Matériaux

TRI : Troisième Révolution Industrielle

TRANSALLEY : Cluster des mobilités innovantes et durables

Uptex : Pôle de compétitivité Matériaux Textiles Avancés

